

Le Gouverneur

COMMUNIQUE

La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) porte à la connaissance du public qu'au terme du projet de refonte de son référentiel comptable, inscrit au Plan Stratégique de la Banque 2017-2020, ses états financiers sont désormais établis conformément aux normes internationales d'information financière (en abrégé normes IFRS). Cette réforme majeure, conduite par la BEAC, avec l'appui des services du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, a été guidée par la volonté de publier les comptes de la Banque Centrale sur la base des meilleures pratiques en vigueur au plan international. En effet, l'arrimage aux normes IFRS répond à un souci de transparence des états financiers de la Banque Centrale.

A la date de transition aux normes IFRS, la situation comptable de la Banque Centrale a été principalement impactée par l'augmentation substantielle de l'actif immobilisé et le renforcement des fonds propres de l'Institut d'Emission.

Les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2019, conformes aux normes IFRS, arrêtés par le Gouvernement de la BEAC et certifiés par les Commissaires aux Comptes, ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la BEAC et ratifiés par le Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale, au cours de leurs sessions respectives des 29 et 30 avril 2020. Ils sont disponibles en téléchargement sur le site www.beac.int.

Comparées à celles publiées au titre des années précédentes, les informations figurant dans les états financiers de l'exercice 2019 sont plus exhaustives, comme le préconisent les normes IFRS. Le jeu des états financiers comprend ainsi le bilan, l'état du résultat global, l'état des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et les notes annexes. Au 31 décembre 2019, le total du bilan de la Banque Centrale s'établit à 7 909 milliards de FCFA contre 7 512 milliards en 2018 soit une augmentation de 5,28 %. Les capitaux propres se sont accrus de 3,62 %, passant de 791 milliards de FCFA à 820 milliards de FCFA. Enfin, le résultat net de l'exercice 2019 est bénéficiaire de 19,6 milliards de FCFA tandis que le résultat global s'établit à 28,5 milliards de FCFA. Ces agrégats témoignent de la solidité de la situation financière de la Banque Centrale et de sa capacité à remplir ses missions statutaires./-



ABBAS MAHAMAT TOLLI